



Le doublement des franchises médicales Recul de prise en charge des ALD

STOP AUX RECULS DE L'ACCÈS AUX SOINS !

La franchise médicale, c'est la somme qui reste à charge des usagers sur des dépenses médicales prises en charge par la CPAM. Instauré en 2008 par une loi de financement de la Sécurité sociale, l'objectif invoqué à sa création est le même qu'aujourd'hui : « responsabiliser » les assurés.

La réalité, c'est que cette mesure participe d'une volonté de la majorité actuelle (et des précédentes) de faire reculer les « prises en charge sécu » pour basculer vers un système d'assurances privées... tout en continuant à offrir des exonérations de cotisations sociales sans contreparties aux grandes entreprises.

Le doublement des franchises serait injuste et aurait un impact concret sur le portefeuille des malades :

	Jusqu'à maintenant	Après, si le doublement est acté
Boîte de médicament	1€	2€
Consultation (Kiné, infirmier)	1€	2€
Consultation (médecin)	2€	4€
Transport sanitaire	4€	8€

Le plafond annuel passerait de 50 à 100 euros, ce qui signifie que le montant des franchises et participations forfaitaires ne pourrait pas dépasser 100 euros par an pour tous les patients.

Quant à la proposition de moins bien rembourser les frais de santé des personnes souffrant d'une Affection de Longue Durée (ALD), elle procède de la même logique économique repoussant de la main une logique de santé publique.

Ces mesures injustes sont une véritable forme de discrimination de l'accès aux soins par le niveau de revenus et une entaille toujours plus profonde dans notre Sécurité Sociale !

La CGT revendique une Sécurité Sociale à 100 % et universelle !

Nous invitons tous les citoyens à se mobiliser et à participer aux actions de défense de la Sécurité Sociale, notamment dans la période de discussions parlementaires sur le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2026.

LA SÉCU, C'EST L'AFFAIRE DE TOU-TE-S !

Pour un système de santé et d'action sociale répondant aux besoins, nous serons mobilisés le 18 septembre et le 9 octobre à 13 h devant le ministère de la Santé à Paris et dans de nombreuses initiatives sur le territoire